

# **AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS A PIED**



**BULLETIN TRIMESTRIEL  
N°142**

**JUILLET - AOUT - SEPTEMBRE**

**ESPRIT CHASSEUR**

Patriotisme      Solidarité  
Altruisme      Tradition      Humour  
Fidélité      Courage  
Amitié

Sommaire

	page
Le Mot du Président	2
Chronique du QG 7Bde -2 Ch	3
Assemblée Générale mars 2008	12
Agendas	14
Billet d'humeur	15
Cotisation 2008	16
EPPEGEM 31 août 2008	17
VONÊCHE 6 Septembre 2008	18
Nouvelles du Musée	19
Fastes Fraternelles des 3,6,9 et 12 Ch	22
Remise Comdt 3Ch-Camp Marche	22
Bulletin d'adhésion	24
Agenda Harmonie Policière et du 2 Ch de CHARLEROI	27
<u>Avant que le souvenir ne s'en perde</u>	28
• Soldat ANCELOT Marcel (second partie)	
• Soldat Maurice MICHOT (première partie)	
L' Amicale aux Journées de la Marine	41
Le Tome 2 de la BD est sorti !	42
Pensées à méditer	42
La Fontaine	43
La marche du 2 Chasseurs à Pied	44
Mot croisés	46
Dernière nouvelles	48

# LE MOT DU PRESIDENT



Le mot du président de ce trimestre sera plutôt un appel aux forces vives .

Dans les jours et mois qui vont suivre, plusieurs commémorations auront lieu dans le pays.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour mobiliser tous les membres à une présence nombreuse à ces différentes manifestations, (détail dans ce Cor de chasse)

Vous avez certainement dans votre entourage un membre de famille, une connaissance qui un jour où l'autre a servi aux Chasseurs à Pied. Dès lors, pourquoi ne pas en faire un membre ?

Vous trouverez en milieu de ce Cor de chasse un formulaire d'inscription au cas où ?

L'équipe du musée est également à la recherche de bénévoles pour assurer les permanences au musée. Intéressé, l'équipe musée se tient à votre service pour tous renseignements.

CHASSEUR UN JOUR, CHASSEUR TOUJOURS

Le Président



# Chronique du QG 7 Bde-2 Ch



## Fle nu 2008

Le 31 Janvier 2008, Madame DELOOVER-WEINHOLD et Monsieur GOSSYE invite le personnel du Quartier Général 7 Brigade - 2 Chasseurs à Pied à participer à la messe en hommage à leur fils, Olivier. Il y a 11 ans en effet que le Caporal Olivier GOSSYE a trouvé la mort à VUKOVAR, en ex-Yougoslavie, abattu par un sniper. Il participait alors à la mission UNTAES.

Né à Mons le 29 septembre 1973 ; Olivier est entré à l'armée en septembre 1990 et a été affecté à la Compagnie Quartier Général - 2 Chasseurs à pied. Il a été nommé caporal le 10 janvier 1994. Olivier était connu de tous comme un chic type et ses anciens amis et collègues ainsi que notre Chef de Corps, l'Adjudant de Corps et le Caporal de Corps et d'autres membres de notre unité assistent à la commémoration célébrée à FLENU par notre aumônier le padre VAN DEN NEST. A leur côté, Le Général en retraite HANSET, le Colonel en retraite ALLEMEERSCH, des membres de l'AN-CAP, accompagnés de leur porte-drapeau.

Tous se recueillent ensuite sur la tombe d'Olivier, où la Maman prend la parole pour remercier chaleureusement ceux qui sont venus honorer un collègue, un ami, un Chasseur trop tôt disparu...



## Visite du Bourgmestre de Charleroi

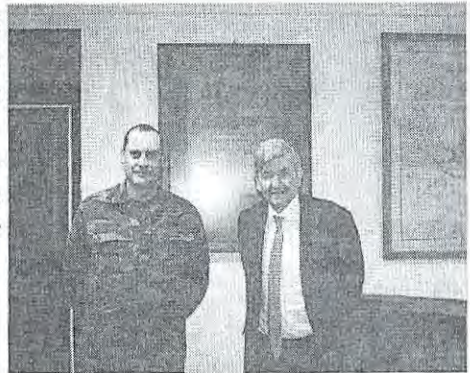
Mainte fois annoncée, mainte fois reportée, la visite du bourgmestre de notre ville marraine, Charleroi, s'est fait attendre. Pourtant, le 21 février dernier, monsieur VISEUR nous a enfin fait l'honneur de sa visite. Comme pour se faire pardonner un agenda trop chargé, il a passé toute la journée «chez nous».



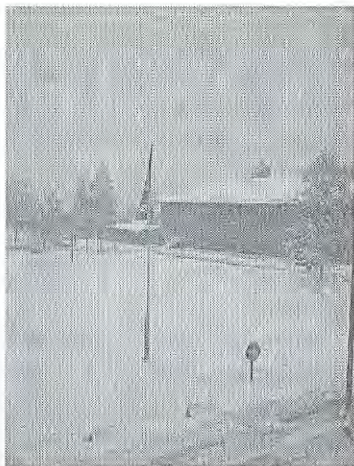
Le matin, il a eu un long entretien avec le Colonel Breveté d'Etat-Major KALAJZIC. Il a ensuite pu dîner à la Table de la Cerveoise. Le repas, l'atmosphère, les discussions nous ont entraînés jusqu'à 14 heures. Il était plus que temps de monter dans la jeep du Major FIVET, chef de Corps du Camp Marche-3 Chasseurs pour une promenade en plaine.

Tout le monde s'est ensuite retrouvé au «refuge» pour un drink, la remise des cadeaux et la signature des Livres d'Or.

Enchanté par sa visite, monsieur VISEUR s'est engagé à intensifier nos liens et nous a proposé de revenir avec son collègue communal au complet !



## Elsenborn, acte 1 /2008 ou tempête sur la QG.



Il s'agit bien sur d'une tempête climatique qui nous est tombé sur la tête. Qui pourra encore dire que les Gaulois du QG craignent que le ciel ne leur tombe sur la tête ? Certainement pas le 1A, présent comme nous dans les éléments déchaînés.

Sans doute était-ce un objectif inavoué de nos chefs que de vouloir encore endurcir son personnel aux mauvaises conditions climatiques et tester ainsi le moral de ses troupes.

Qu'ils se rassurent cependant, nous en avons vu d'autres, parfois pire encore. D'ailleurs, les périodes de camp précédentes dans la même région et programmées dans le premier trimestre nous ont rarement épargné sur le plan météo. C'est donc avec philosophie et une certaine dose de bonne humeur que les habitués (+- 70 et souvent les mêmes





que les périodes d'entraînement précédentes) ont fait face à l'adversité. Pluie, neige, grêle, rafales de vent nous ont accompagnés sur les stands pendant toute la semaine.

Objectif principal : débiter l'entraînement individuel du Pers QG dans le cadre EUBG et passer les tests physiques annuels.

Au programme donc tirs FNC, GP, LAW subcal et réel, lancer de la Frag Gren M72, un peu de théorie sur la sécurité, les mines et pièges ainsi que des activités sportives dont la PO, 15 Km et TMAP.

Si les différents tirs et cours théoriques n'ont pas ou peu subi de changements, par contre les tests physiques ont été annulés à cause des intempéries et pour éviter tout accident notamment sur la PO. Déception pour les uns que rien n'arrête et soulagement pour les moins vaillants ou ceux dont le pic de forme n'est pas encore atteint.

L'entretien de notre condition physique s'est donc limité à un peu de sport d'équipe, un petit cross à allure libre et in fine une promenade digestive de 8 kms le jeudi soir dans des conditions climatiques (ô miracle) excellentes.

Revenons un peu sur les tirs et plus particulièrement sur le TTC et non

plus NTTC vu que le concept a déjà quelques années de routines maintenant. Il est vrai que comme la pratique de ces tirs est peu fréquente au sein de notre unité, la plupart d'entre nous avons toujours l'impression de nouveau. Chacun donc progresse de manière différentes et suivant ses propres capacités et son niveau de connaissances. Je me dois de faire remarquer la souplesse dont notre moniteur de tir doit faire preuve pour accompagner chacun dans son che-

minement tout en agrémentant les séances de tir par des nouveautés pour permettre aux tireurs de progresser et de tirer avec plaisir malgré le climat défavorable. L'efficacité des techniques de tir apprises, la diversité des tirs, la responsabilisation de chacun tout en gardant un haut niveau de sécurité, sont autant de motivations pour les participants.

Qui dit nombre de participants élevé et motivé, dit également instructeur motivé et au mieux nous maîtrisons la matière, au mieux l'utile rejoint l'agréable.

En conclusion, vivement la prochaine période d'entraînement en espérant un ciel plus élément.

Merci à tous les Gaulois d'Elsborn pour leur participation et leur bonne humeur.





## LANDAY 2008

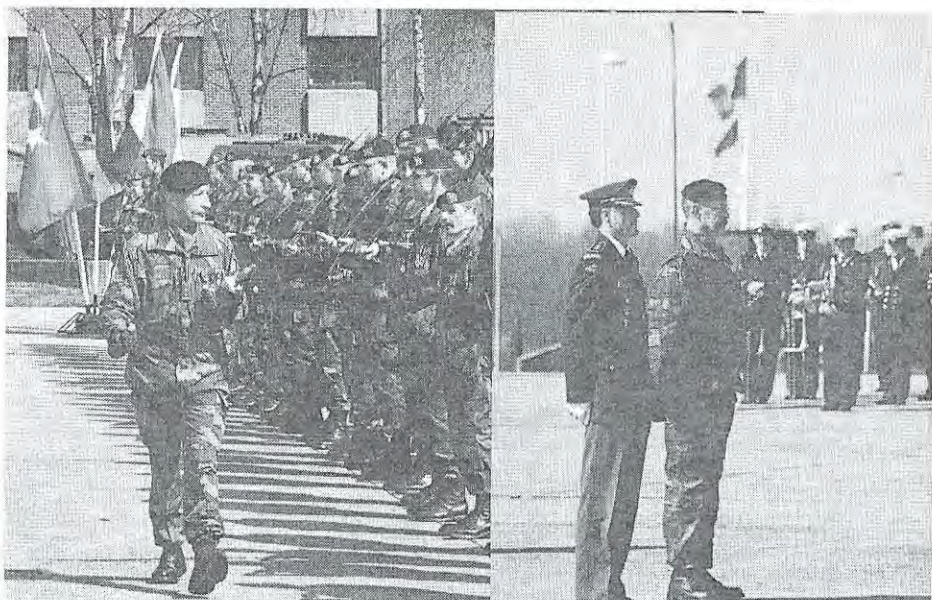
Never change a winning team, le Commandant OOSTOEK, de COMOS-PLAND –IPR s'est souvenu de l'adage lors de l'édition 2008 du LANDAY. Cette réception organisée par la Composante terre se déroule depuis trois ans au Musée Royal de l'Armée, plus précisément dans le Hall Bordiau. La 7 Brigade, via son HORECA, avait pu démontrer son savoir-faire l'an dernier. C'est donc tout naturellement que l'équipe a remis le couvert cette année. Produits du terroir, bières locales, fromages, café et dessert le tout sur des stands décorés de manière assurer la visibilité de la Brigade et du Quartier Général. En passant, Merci à Coco (Repro) pour son aide et sa disponibilité pour la réalisation des posters.



Parade du 7 avril 2008 en image



Remise de Commandement Brigade le 18 avril 2008

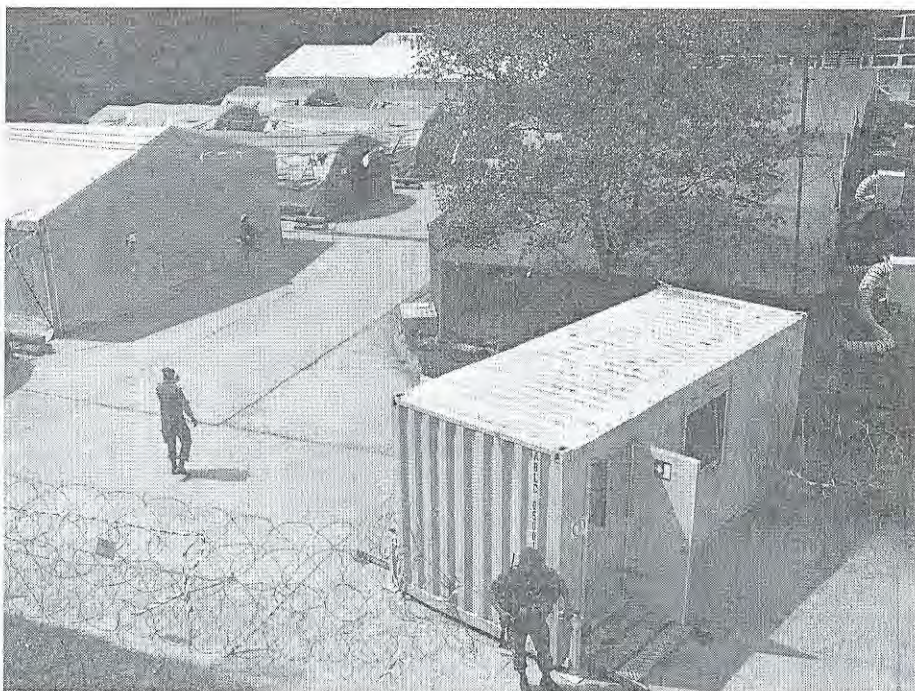


## Mai, mois des exercices :

Le concept EUBG (European Battle Group) est sur les rails. Le premier exercice du FHQ (Force Headquarters) s'est déroulé à Elsenborn. Si une vingtaine de membres du QG étaient en fonction, il faudrait toutefois attirer l'attention sur l'énorme travail fourni par le Détachement d'Appui dans le cadre du Real Life Support. Un exercice All In, c'était une première ! Attention, les gars, va falloir faire aussi bien la prochaine fois !

Exercice de synthèse pour la mission ISAF 17. L'aéroport retenu pour entraîner le 1/3 L et ses renforts était celui de BEAUVECHAIN. Sa majesté le Roi Albert II s'est rendu sur les lieux pour apporter ses encouragements au Détachement.

BELUKOS s'est préparé dans la région s'étendant de Spa à Elsenborn. Ici, c'est une délégation d'Afrique du Sud qui a rendu visite au 2/4 Ch et à la Direction de Manœuvres.



Amicale Nationale des Chasseurs à Pied

A.S.B.L.- N° entreprise 408023372

Caserne Trésignies

Avenue Général Michel IB

6000 CHARLEROI

Tél/Fax : 071/300748

Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2008 tenue le 01 mars 2008 à Gosselies.

ACCUEIL

Les membres présents sont invités à prendre connaissance du PV de l'AG 2007 : pas de remarques.

Le président a.i. informe l'AG de la reprise des traditions 1Ch par la Prov Mil Hainaut et de celles du 3Ch par l'EM Camp de Marche.

Conformément à nos statuts, les Chefs de Corps, Adjudants de Corps et Caporaux de Corps de

ces unités sont membres de droit du C.A. de l'amicale sans droit de vote.

Répartition des 8(Huit) procurations reçues.

MEMBRES DECEDES DEPUIS A.G. 2007.

Mmes HERMANT et COLIN

MM. PAQUET, HERNALESTEEN, WALEM (Col Hre), FONTAINE (Cdt e.r.), CORNEZ (LtCol e.r.), BOSTEELS (Aumônier e.r.), MONDRY (Adj Chef e.r.)

MEMBRES EN REGLE DE COTISATION AU 01 MARS : 146

Le phénomène est répétitif chaque année. Après un ou deux rappels dans le Cor de Chasse, les membres retardataires se mettent en règle de cotisation.

RENOUVELLEMENT DU C.A.

Sortants et rééligibles : MM. BERTAND, COWEZ, DESTRAIT, DENAMUR, HENRIET, PARMENTIER : sont réélus.

Suite au décès de Mr HERNALESTEEN, une place devient disponible.

Mr Jacques LAGNEAU est candidat : élu.

PRESIDENCE.

Suite à la démission à cette fonction de Mr DUPUIS en 2007, la présidence a.i. a été assurée par Mr CHASSEUR conformément aux statuts.

Un appel à candidatures a été lancé via le « Cor de Chasse ».

Une candidature, celle de Mr Philippe VAN DER STRAETEN, a été enregistrée.

Proposition à l'A.G. de reconnaître Mr VAN DER STRAETEN comme président : accord unanime.

ACTIVITES 2007.

Jan : FLENU – commémoration décès Cpl GOSSYE

Fev : CHARLEROI, délégation commémoration décès SM Albert Ier  
COURCELLES : hommage annuel Abbé BOUGARD

Avr : AG

Mai : CHARLEROI – Fin 2de Guerre

MARCHE-EN-FAMENNE : remise commandement Bde

MONS : participation A.G. 1-4-7-10 Ch

Jun : NAMUR : participation AG 12 Bn Fus

CHARLEROI : visite musée par FNC VONECHE  
 MARCHE-EN-FAMENNE : retrouvailles  
 Jul : ZEEBRUGGE : participation journées de la Marine,  
 CHARLEROI : Te Deum 21 juillet  
 JUMET : Madeleine  
 Aou : CHARLEROI, commémoration départ 1-5Ch en 1914  
 PONT-BRULÉ, EPPEGEM : commémoration TRESIGNIES  
 Sep : VONECHE – commémoration THOLOME  
 CHARLEROI, libération.  
 Id Charnier DARBOIS  
 Id Journées Patrimoine  
 TOURNAI : exposition 3Ch  
 Oct : BRUXELLES : remise drapeau 3Ch au MRA  
 Nov : CHARLEROI-BIERGES : commémoration armistice 14-18  
 CHARLEROI : Fête Dynastie  
 La BD néerlandais a été éditée.  
 4 C.A. et 3 bureaux.

### ACTIVITES PREVUES EN 2008.

Les calendriers des activités de la Ville de CHARLEROI et des associations patriotiques ne sont pas encore publiés.  
 Nous participerons comme en 2007 aux activités revenant à dates fixes.  
 Une mise au point avec FNC EPPEGEM concernant l'organisation du banquet est à prévoir.  
 Un prochain CA devra décider de l'organisation éventuelle d'une excursion.  
 Le tome 2 de la BD sera finalisé avant les vacances.  
 Divers travaux sont à réaliser : placement de vitrages blindés à la porte d'entrée du musée, renforcer sécurité de la porte d'entrée de la cave salle de traditions, entamer la rénovation de la tour.  
 Etablir une convention d'utilisation des locaux par CRORC et CSORC.  
 Mettre au point la convention de la gestion du patrimoine 2Ch par ANCAP.  
 Revoir le site INTERNET.

### COMPTES 2007.

SITUATION FINANCIERE : voir Ann A  
 Rapport de la vérification des comptes pour le musée et l'ANCAP ci-joint.  
 Les mêmes vérificateurs sont reconduits pour 2008 avec Mr DESCHAMPS comme réserve.

PREVISIONS BUDGETAIRES 2008 : voir AnnB

*[Handwritten signatures and initials]*  
 FIVET Jean Luc  
 Deschamps  
 G. Deschamps  
 G. Deschamps  
 G. Deschamps

*[Handwritten signature]*  
 Ph. VAN DER STRAETEN  
 Président.

## Agenda :

03 Aout 2008 : Hommage aux 1566 Chasseurs à Pied

- 16.00Hr : rassemblement à la caserne Trésignies
- 16.15Hr : départ du cortège vers les différents monuments
- 16.45Hr : retour vers la caserne Trésignies et verre de l'amitié offert par l'amicale

## Journées du Patrimoine

Les journées du Patrimoine auront lieu les 13 et 14 septembre prochains.

Programme :

Le musée sera ouvert de 10.00 à 17.00 heures pendant le week-end où diverses animations vous seront proposées.

Le samedi 13 septembre de 18.00 à 19.45 hr, l'Harmonie donnera un concert sous chapiteaux à l'occasion du 40<sup>ème</sup> anniversaire de l'ANCAP.

## Remise de Comdt du QG 7Bde-2Ch

La cérémonie aura lieu le 12 septembre à Marche-en-Famenne à 15.00hr et sera suivie par un barbecue.

Renseignements seront communiqués ultérieurement

## Journée retrouvaille

Cette année, vu le nombre d'exercices et d'activités diverses, nous vous proposons cette journée sous une autre forme. En effet, nous profiterons de la remise de Comdt du QG 7Bde-2Ch pour nous retrouver et dès lors d'y participer. Ensuite nous rejoindrons le barbecue.

---

## A vos agendas ! L'ANCAP y sera représentée

Vous pourrez participer avec l'ANCAP aux diverses activités et cérémonies ci-après :

- ↳ 21 juillet : Te Deum à Charleroi,
- ↳ 3 août : Hommage aux 1566 Chasseurs partis de Charleroi pour rejoindre le front en août 1914,
- ↳ 31 août : Cérémonie d'hommage au Caporal Léon Trésignies à PONT-BRÛLE,
- ↳ 3 septembre : Commémoration de la libération de Charleroi,
- ↳ 5 septembre : Cérémonie du souvenir aux victimes du Charnier du Diarbois,
- ↳ 6 septembre : A Vonêche, cérémonie du souvenir aux victimes du maquis du Bourlet et plus particulièrement, hommage rendu au Lieutenant THO-

LOME Louis des Chasseurs à Pied.

- ☞ 13 et 14 septembre : Journées du Patrimoine au Musée des Chasseurs à Pied, et concert pour le 40<sup>ème</sup> anniversaire de l'ANCAP le 13 septembre.
- ☞ Vendredi 10 Octobre, à TOURNAI, à la caserne Général Rucquoy, Fastes de la Fraternelle des Anciens Combattants des 3<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup>, 9<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied.
- ☞ 11 novembre: Commémoration de l'Armistice à Charleroi,
- ☞ 15 novembre: Te Deum pour la Fête du Roi tant à Charleroi qu'à Bierghes.

Invitation à tous.

### Billet d'humeur.

« *La Bonne Gouvernance !* »

Il m'a fallu un bout de temps pour penser avoir compris ce que veut dire « La Bonne Gouvernance ».

C'est un néologisme qui a fleuri dans la bouche des maîtres de ce monde depuis de ou trois années.

Avant, on appelait cela « Saine Gestion ... de l'Etat, d'une entreprise, d'une association, de mon budget familial, ... ».

C'est bien d'avoir inventé cette expression.

Ainsi, quand un ministre, un commissaire européen part dans le Tiers-Monde (tiens, on l'emploie moins ce vieux terme, il faudra trouver autre chose !) pour proposer une aide ou répondre à une demande, il doit d'abord s'assurer que le demandeur pratique « La Bonne Gouvernance ».

Qu'il pratique ou non la « Saine Gestion » de son propre patrimoine importe peu du moment que l'on puisse lui attribuer le label « Bonne Gouvernance ».

Pour comprendre, faisons un parallèle entre l'A.S.B.L ANCAP et un Etat (pas le nôtre bien sûr).

La gestion des deux se passe comme suit :

Nous (ANCAP) avons un Président, il (l'Etat) a un Premier Ministre.

Nous avons un Conseil d'Administration responsable de la gestion, il a un Gouvernement.

Nous avons une Assemblée Générale souveraine à qui le Conseil d'Administration doit rendre périodiquement des comptes, il a un Parlement élu à qui il doit rendre des comptes.

Chaque membre de l'Assemblée Générale paie une cotisation, le peuple paie des taxes.

*Le Conseil d'Administration rend compte de ses activités à l'Assemblée Générale, lui fait un bilan financier périodique, fait des prévisions d'activités et*



des prévisions budgétaires. Des membres de l'Assemblée Générale contrôlent les comptes.

Si l'Assemblée Générale ne marque pas son accord avec les déclarations du Conseil d'Administration, elle est en droit de le virer ainsi que le Président.

Il m'est difficile de poursuivre le parallèle à partir de ce qui est souligné ci-dessus.

L'Etat peut suivre le schéma jusqu'au bout, y compris ce qui est souligné, et il fait de la « Bonne Gouvernance » (qu'il peut citer en exemple aux demandeurs d'aide) tout en fournissant des données chiffrées que personne ne peut ou ne veut contrôler.

Je connais un pays où un Gouvernement a déclaré terminer son mandat avec un boni de plusieurs milliards d'euros, son successeur immédiat constatant qu'il en manquait un peu plus et personne n'avait rien vu.

Le premier a pratiqué de la « Bonne Gouvernance », le second se demande comment faire de la « Saine Gestion ».

Je suppose que les tiers-mondistes auront compris . . . moi, j'hésite encore.

Le Râleur

### Dernier rappel « Cotisation 2008 ».

#### COTISATION 2008

La cotisation pour l'année 2008 est maintenue à 8 € minimum

Elle est à payer au compte C.C.P N° 000-0199352-17 de l'ANCAP

N'oubliez pas d'inscrire sur votre virement la mention :

"Cotisation 2008"

Nous sommes à l'avant-dernier Cor de Chasse de l'année 2008 et...

*Les quelques derniers retardataires verront un point rouge figurer en regard de ce dernier rappel.*

*Nous leur demandons de combler cet oubli en s'acquittant le plus rapidement possible de cette participation indispensable au bon fonctionnement financier de notre Amicale.*

## **Dimanche 31 Août, à EPPEGEM, cérémonie du souvenir en hommage au sacrifice du Caporal Léon TRESIGNIES.**

### **Historique :**

Le 26 août 1914, le 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied est arrivé sur la rive Est du canal de Willebroeck qu'il doit traverser pour mener une action offensive.

A Pont-Brûlé, les Allemands ont relevé le tablier du pont pour empêcher le franchissement du canal.

Léon Trésignies se porte volontaire pour traverser à la nage le canal et effectuer la manœuvre qui permettra au tablier du pont de se baisser afin d'assurer le passage offensif de son unité.

Surpris par les sentinelles allemandes, c'est au cours de cette action qu'il fit le sacrifice de sa vie.

Depuis lors, chaque dimanche le plus proche de la date de son sacrifice, le 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied et l'ANCAP commémorent son sacrifice.

**Date de la cérémonie :** le 31 août 2008

### **Programme de la journée :**

09hr30 : Messe à PONT-BRÛLE

10hr30 : Dépôt de fleurs sur la tombe du Caporal TRESIGNIES

10hr45 : Cérémonie au monument le long du canal

11hr00 : Dislocation et verre de l'amitié offert par la commune de GRIMBERGEN

11hr45 : Mouvement pour rejoindre le cimetière d'EPPEGEM

12hr15 : Cérémonie au cimetière d'EPPEGEM

Discours des autorités communales et du Représentant de l'ANCAP

Dépôt de fleurs des autorités communales et du Représentant de l'ANCAP

12hr45 : Verre de l'amitié offert par la commune de ZEMST

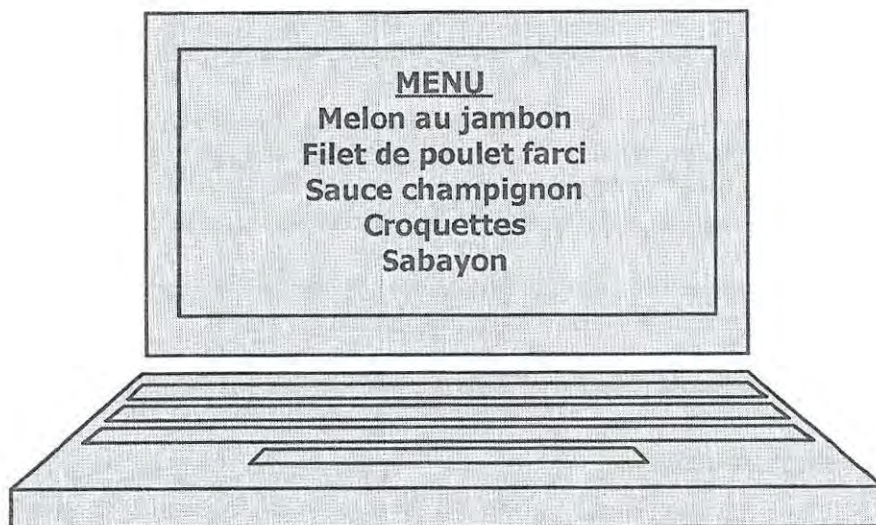
13hr45 : Banquet pour les participants aux cérémonies

### **ATTENTION**

↳ Cette année, il n'y aura pas de bus civil ou militaire pour cette cérémonie. Toutefois, si quelqu'un a un problème pour se rendre à cette cérémonie, qu'il prenne contact avec l'ANCAP et nous trouverons solution à ce problème .

↳ De même l'endroit de la réception et du banquet à Eppegem a changé !

*Restaurant SCHRANSHOEVE  
Stijn Streuvelsstraat, 92  
1980 EPPEGEM*



Prix du repas : 24,12 euros

\*L'Amicale prendra à sa charge un montant de 2,12 euros

<Soit 22,00 euros à verser par participant >

↳ NB : Les boissons ne sont pas incluses dans ce montant et sont à charge des participants

Le montant est à payer au compte 000-0199352-17 de l'ANCAP

Les inscriptions sont attendues pour le 14 Août au plus tard

NB : L'inscription effective sera prise en compte dès le paiement.

**Samedi 6 Septembre, à VONËCHE, hommage au sacrifice du  
Lieutenant THOLOME au « Maquis du Bourlet ».**

Comme chaque année, c'est le premier samedi de septembre qu'un hommage est rendu aux victimes du maquis du Bourlet, et plus particulièrement au Lieutenant Louis THOLOME du 2<sup>e</sup> Chass qui se sacrifia pour permettre à ses

hommes d'échapper à la troupe allemande qui les attaquait.

La cérémonie d'hommage débutera au cimetière de Vonèche, le rendez-vous étant fixé pour 10 heures. Après cet hommage la cérémonie se poursuivra par deux dépôts de fleurs aux monuments de la localité et par une messe du souvenir en l'honneur des résistants qui se sont sacrifiés pour que nous soyons libres.

A l'issue de cette messe nous nous rendrons au maquis du Bourlet où un dernier hommage y sera rendu.

De là, un rendez-vous est fixé au restaurant habituel à Pondrome pour prendre le verre de l'amitié.

Ensuite pour toutes celles et tous ceux qui se seront inscrit, un repas y sera servi.

Le prix du repas est fixé à 30,00 Euros et est à verser au compte :

068-2121956-11

*Fraternelle de la Résistance Beauraing – Gedinne*  
**BEAURAING**

*Pour les participants et les associations qui souhaitent y participer,  
Un hommage à la stèle du Lieutenant Louis THOLOME  
se déroulera à 09heures 30  
Au Quartier Lieutenant Louis THOLOME à Baronville.  
Monsieur Henricot, neveu du Lieutenant,  
y fleurira la stèle commémorative.  
De même que tout participant ou association qui le souhaite.*

## Nouvelle(s) du Musée des Chasseurs à Pied.

### La VIGNERON

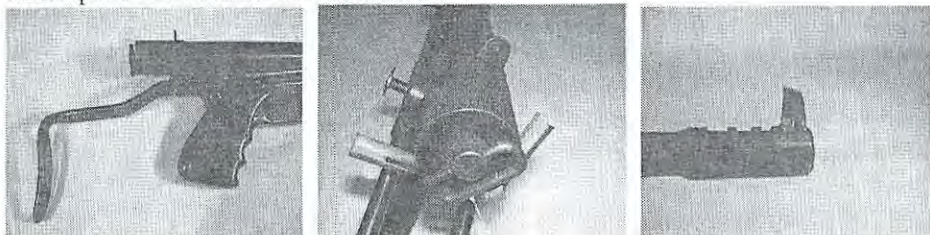
*(Seconde et avant-dernière partie)*



Après bien des vicissitudes la fabrication de notre PM est enfin lancée, mais le premier modèle adopté ne se présente pas tout à fait comme le modèle bien connu de tous.

En effet de nombreux détails de fabrication distinguent le modèle M1 initial du modèle de la grande série M2.

Une première différence, et de taille, ce modèle initial ne possède pas de possibilité de tir en coup par coup. Comme sur beaucoup de PM de la seconde guerre, le sélecteur passe directement de S (sécurité) en A (automatique). Le marquage du fabricant se rencontre sur la face gauche du boîtier, tandis que la face droite est réservée pour les marquages du propriétaire du modèle ainsi que le millésime de fabrication.



La pente de crosse ne permet pas qu'elle se rétracte complètement sous le boîtier. De plus, le bouton de blocage de cette crosse est particulièrement volumineux.

La visée s'effectue à l'aide d'un **œilleton** et d'un **guidon** du genre de ce que l'on rencontre sur la STEN, ce qui est un système des plus classiques. Le nombre d'exemplaires d'armes de ce type fabriqué n'est pas connu à ce jour, mais il n'a pas du être très élevé.

Rapidement les premières modifications apparaissent, et l'arme se trouve dotée d'un sélecteur permettant le tir en coup par coup. Une crosse disposant d'un profil droit est également adoptée. Cela permet de la rétracter complètement sous le bâtis de l'arme. De plus, l'extrémité droite de la branche de la crosse se voit dotée d'un chas permettant la fixation d'un morceau de flanelle ; tandis que l'extrémité gauche dispose d'un pas de vis où une brosse métallique peut être fixée. Ces aménagements dotent ainsi notre PM d'une bague de nettoyage.

Quant à lui, le bouton poussoir de verrouillage de la crosse devient plus discret.

La fabrication en grande série est maintenant lancée. Après environ un an de service, une dernière modification survient et le PM est rebaptisé M2. Cette amélioration porte sur les organes de visée de l'arme. C'est ainsi que l'œilleton est remplacé par le traditionnel cran de mire, et que le guidon se voit doté d'un protège guidon. De plus, le ressort de la portière d'éjection est renforcé. A l'occasion de ces transformations un chiffre 2 est refrappé sur le 1 sur le modèle des VIGNERON M1 déjà fabriquées et ainsi transformées. Toutefois, on peut toujours trouver des armes modifiées au standard M2 qui ne sont pas remarquées du chiffre 2.

La carrière de la Vigneron est maintenant sur les rails et ne subira plus aucune amélioration.

Les marquages de propriété, le millésime de fabrication, ainsi que la désignation du modèle se trouve maintenant gravées sur deux lignes sur le coté gauche tandis que le coté droit reçoit le marquage du fabricant, un lion sur fond d'un trident. Les accessoires sont classiques et peu nombreux. En ce qui concerne la composition du matériel de nettoyage, nous avons : un huilier, une brosse de chambre et un écouvillon métallique ; le tout étant normalement contenu dans la petite boîte métallique bien connue disposant du marquage ABL sur le couvercle. Il faut cependant reconnaître que bon nombre de miliciens n'ont jamais vu cette fameuse boîte car, après le tir on se contentait généralement de mettre à la disposition des tireurs un rouleau de flanellette et une bombe d'air-troop ).



Le reste des accessoires est constitué par une bretelle identique à celle de la STEN ( par mesure d'économie peut-être ) et d'un aide chargeur quasiment identique, lui aussi, à celui de la STEN, mais marqué VIGN sur le flanc. Ce PM peut également être muni d'un canon de tir à blanc, son âme rétreinte fonctionne comme un bouchon ce qui permet le tir en mode automatique pour les exercices.

Une baguette de nettoyage particulièrement fine était prévue pour l'entretien de l'ATB (appareil de tir à blanc). Son emploi fut confidentiel ; peut-être par manque de solidité ?

Le numéro de série ( à six chiffres ) se retrouve sur les principaux composants ; c'est-à-dire pour le canon à son extrémité sous le compensateur de relèvement ; pour la carcasse sur le logement de chargeur coté gauche comme déjà dit précédemment ; sur le pontet pour la poignée pistolet et sur la culasse où il est marqué au crayon électrique et est directement visible en ouvrant le volet de protection de la fenêtre d'éjection.

Dans le troisième (et dernier) volet de cet article nous traiterons du manie-ment et du démontage.

Nous ferons également un petit tour des utilisateurs et surtout de l'utilisation de cette arme au combat.

LCL® DENAMUR Patrick  
Conservateur Musée

## Fastes de la Fraternelle des 3 - 6 - 9 et 12<sup>ème</sup> Régiments de Chasseurs à Pied.

C'est le samedi 31 Mai que ce sont déroulés à MONS les Fastes de cette Fraternelle qui cette année fête ses 74 ans d'existence.

Le rendez-vous pour les participants à ces Fastes était fixé à la Place des Chasseurs pour 10 heures 50 afin d'assister à la cérémonie d'hommage rendu au Monument des Chasseurs à Pied. Après la sonnerie « Aux Champs », le Président déposa des fleurs au pied du Monument ; dépôt de fleurs suivi par le « Last Post ».

A l'issue de cette première cérémonie, les participants ont fait mouvement vers la caserne Major SABBE où une cérémonie au Mémorial du Major SABBE était organisée ; Appel des Camarades décédés, sonneries et dépôt de fleurs.

Ce dernier hommage clôturant la partie officielle des Fastes, c'est vers la partie conviviale de cette journée qu'était fixé le rendez-vous.

C'est ainsi que les convives se sont retrouvés pour le banquet au restaurant « L'Envers du Décor » à CASTEAU.

Un repas savoureux fut très apprécié, d'autant qu'il s'est déroulé dans une agréable ambiance musicale.

Comme malheureusement, tout à une fin, c'est vers 18 heures que s'est clôturé cette journée du souvenir ; se promettant bien que l'on se reverrait pour fêter le 75<sup>ème</sup> anniversaire de la Fraternelle en 2009.

---

### 3<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied – Camp de Marche Remise de Commandement

C'est le vendredi 19 septembre que se dérouleront les Fastes et la Remise de commandement du 3<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied – Camp de Marche.

Le Major Jean –Luc FIVET, actuel Chef de Corps (et ancien Commandant en Second du Quartier Générale 7<sup>ème</sup> Brigade – 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied) transmettra le flambeau au Major Jean-Louis STILMANT qui fut le dernier Chef de Corps de la Compagnie Quartier Général – 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied avant sa fusion avec l'Etat-Major de la 7<sup>ème</sup> Brigade Mécanisée.

Le programme de cette journée se déroulera selon l'horaire suivant :



Amicale Nationale des Chasseurs A Pied

Le

A.S.B.L

Caserne TRESIGNIES  
Musée des Chasseurs à Pied

Avenue Général Michel, 1B  
6000 CHARLEROI  
Tel/FAX : 071/30.07.48  
[www.chasseurs-a-pied.com](http://www.chasseurs-a-pied.com)

**BULLETIN D'ADHESION**

L'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied (ANCAP) dont les statuts sont parus au Moniteur Belge du 17 octobre 1968, a pour but principal de réunir en une grande famille, tous ceux et toutes celles qui servent ou ont servi dans une ou plusieurs unités de Chasseurs à Pied (de l'Active comme de la Réserve) ; de même que toute autre personne ou groupe de personnes qui souhaitent ainsi nous manifester leur sympathie. Elle désire ainsi assurer la pérennité des traditions et l'esprit des Chasseurs à Pied.

Elle a créé un Musée des Chasseurs à Pied installé dans les locaux du corps de garde de la caserne Trésignies à Charleroi, classée par la Commission Royale des Monuments et des sites.

*Fidèle à notre devise : « Chasseur un jour, Chasseur toujours » , nous vous invitons à nous rejoindre.*

Cotisation annuelle : Est de **8 (huit) €**

Doit être versée au compte : **000-0199352-17**

à l'adresse reprise dans la présente en-tête.

**RENSEIGNEMENTS**

- NOM : ..... PRENOM : .....
- LIEU et DATE de NAISSANCE :  
Date : ..... Lieu : .....
- ADRESSE :  
Rue : ..... N° : ..... Boîte : .....  
Code Postal : ..... Localité (Pays) : .....
- N° Téléphone : ..... N° FAX : .....
- Je désire devenir membre : \* **EFFECTIF** (ancien Chasseurs à Pied) (1)  
\* **SYMPATHISANT** (NON Chasseurs à Pied) (1)
- Cotisation : je verse ma cotisation au compte et adresse repris ci-dessus

**RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES (Facultatifs)**

- Etat-Civil : .....
- Activité(s) actuelle(s) :  
{Profession(s) exercée(s), Spécialisation(s), Hobbie(s), Connaissance(s) spéciale(s)}  
.....  
.....  
.....

(1) Barrer la mention inutile





Un fléchage sera mis en place afin de guider les invités.

-----

**Agenda des activités de l'Harmonie Policière et  
du 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied de la ville de Charleroi.**

- ↪ Lundi 21 juillet : 11 heures 30 participation de la clique au Te Deum célébré pour la Fête Nationale en l'église Saint Christophe à Charleroi
- ↪ Dimanche 3 août : Rendez-vous à la caserne Trésignies à Charleroi à 16 heures 45 pour la cérémonie d'hommage commémorant le départ pour le front le 3 août 1914 des 1<sup>er</sup> et 4<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied
- ↪ Vendredi 5 septembre : Cérémonie au cimetière de Gohyssart à 15 heures 45 suivie de 17 à 18 heures de l'hommage rendu au « Charnier de la Serna » à Gosselies (face à l'aéroport)
- ↪ Samedi 13 septembre : A l'occasion des Journées du Patrimoine et du 40<sup>ème</sup> anniversaire de l'ANCAP, concert sous chapiteau de 18 à 19 heures 45 dans la cour de la caserne Trésignies
- ↪ Samedi 27 septembre : A 15 heures 30, Place Albert 1<sup>er</sup> (face à l'église et à

- la commune), Fête de la Batellerie à Marchienne au Pont
- ↳ Lundi 3 novembre : Prestation de la clique dès 9 heures 30 pour le Relais Sacré à Charleroi
  - ↳ Mardi 11 novembre : A Charleroi, dès 9 heures messe à l'église de Charleroi Nord suivie des cérémonies d'hommages aux différents monuments du cimetière à l'occasion de l'Armistice. Fin de la prestation vers 12 heures 30
  - ↳ Samedi 15 novembre : 11 heures 30 participation de la clique au Te Deum célébré à l'occasion de la Fête du Roi en l'église Sait Christophe à Charleroi

-----

**« Avant que le Souvenir ne s'en perde ».**

*Souvenirs du Soldat ANCELOT Marcel – Matricule 126-83601*  
 (Classe 1939 – 1<sup>ère</sup> Compagnie au 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied)  
**Seconde Partie**

*Nous terminions la première partie de ce récit par le texte suivant :*

« Ce 01 juin dès 8 heures nous prenons la route. En chemin nous croisons une colonne de prisonniers français nettement plus surveillée que la nôtre. Profitant d'un court repos, le Commandant HUBERT parvient à faire passer deux officiers français dans notre colonne en leur procurant de l'équipement belge. Le soir nous arrivons dans les environs de Bassily et là, je décide de prendre le large. »

> Pour la suite..... <

*(1) L'évasion.*

Ce 01 juin, nous arrivons aux environs de Bassily. C'est décidé, c'est ce soir que je m'évade. Pour réaliser cette évasion, je me dirige vers une habitation se trouvant à l'écart et y passe la nuit dans une remise en attendant le lendemain.

Nous sommes le 2 avril et j'entame ma marche d'évasion en direction de Charleroi. Par bonheur je rencontre un motocycliste belge ; c'est un Chasseurs à Pied appartenant au 3<sup>ème</sup> bataillon et portant un brassard de la Croix Rouge. Comme c'est un gars du 2 Chass, je lui raconte mon histoire et c'est sur le siège arrière de sa moto que je prends la route jusque Marchienne où il me dépose.

En effet, étant évadé, il n'est pas question que je me présente aux autorités à Charleroi afin d'obtenir un papier de démobilisation.

A Marchienne je grimpe dans le tram 75 pour accomplir une partie de mon trajet de retour. Ensuite, c'est à pied que je continue ma route. Mais, arrivé à Gozée, je suis arrêté par des feldgendarmes. Je leur raconte que j'étais prisonnier et que l'on nous a dit de rentrer chez nous afin de reprendre le travail. Malgré mes explications, leur réponse est la suivante : je dois retourner vers Charleroi afin d'obtenir mon papier de démobilisation. Mon domicile à Sivry étant assez proche, ils m'autorisent cependant à le rejoindre.

Encore une fois, la chance me sourit. Les gendarmes allemands arrêtent un de leurs camions roulant en direction de Beaumont et me font embarquer à l'arrière de celui-ci.

Arrivé dans Beaumont dévasté et rempli d'Allemands, des civils me signalent que la région en est remplie suite à la présence d'Hitler à Brûly de Pesches. De plus un camp de prisonniers est installé à Rance.

Comme je crains d'être interné dans ce camp, je décide de quitter mon transport allemand à la première occasion.

Après avoir quitté Beaumont, notre véhicule doit poursuivre sa route à vitesse réduite en raison de l'encombrement de la chaussée par du matériel de l'armée française détruit à la suite des combats qui se sont déroulés dans cette région. Je profite donc de ce ralentissement pour fausser compagnie à mes transporteurs et c'est à pied, à travers champs et bois, que je rejoins mon domicile.

### (2) *La clandestinité.*

Rentré à mon domicile, ma première préoccupation est de revêtir des habits civils puis, de chercher du ravitaillement.

Ce dernier point est d'autant plus difficile que ne possédant pas de certificat de démobilisation, il m'est impossible d'obtenir une « carte de ravitaillement ».

Etant parvenu à me procurer un laissez passer au nom d'un certain « Angelot MARCELN, propriétaire à Eppe – Sauvage en France » et ayant emprunté un vélo français, je profite du moment où gendarmes et douaniers sont à la pause de midi pour franchir la frontière normalement fermée et me rendre en France pour me procurer du ravitaillement.

Bientôt cependant ma clandestinité va prendre fin. Avec le consentement du bourgmestre, je remets ma tenue militaire et signale que j'ai rejoint mon domicile via la France. Aucune objection n'étant soulevée, je reçois une carte de ravitaillement et une vie plus ou moins normale pour l'époque reprend son cours.

### (3) *La résistance.*

Fin septembre me rendant à Charleroi j'apprends que le Régiment a partiellement été démobilisé dont le Commandant HUBERT résidant à Bruxelles.

Je reprends contact avec lui et, grâce à lui, j'obtiens une place de facteur à Beaumont. Par la même occasion le Commandant HUBERT me demande si j'accepte de remplir les missions suivantes : sabotage de la distribution du journal rexiste « Le Pays Réel », interception du courrier anonyme destiné à l'occupant, vérification du courrier du bourgmestre de Beaumont qui est un partisan de l'Ordre Nouveau.

J'accepte les missions proposées et travaille en ce domaine en collaboration étroite avec le secrétaire communal de Beaumont qui fait partie du « Front de l'Indépendance » et me demande d'y adhérer. C'est de cette manière que j'entre dans la « Résistance ».

Outre les missions précitées, je remplirai durant toute la durée de la guerre d'autres missions.

Tout d'abord, le Commandant HUBERT qui commande le secteur Sud du Brabant de l'Armée Secrète me charge de récolter des timbres de ravitaillement et des vivres au profit des aviateurs alliés tombés en, ou transitant par la Belgique.

Les vivres rassemblés étaient placés dans des sacs postaux plombés et transportés par mes soins jusqu'à son domicile. Quant aux timbres de ravitaillement, c'est par lettres recommandées qu'il les recevait.

Dès 1942 et jusqu'à la fin de la guerre, une autre mission me fut confiée ; celle d'un ravitailleur en armement et en munitions pour différents mouvements de résistance.

Cela débuta de nouveau suite à une demande émanant du Commandant HUBERT ; il me demandait de lui fournir deux pistolets d'un calibre 7,65 mm. Mission accomplie. Et les deux armes voyagèrent dans un sac en cuir muni d'un double fond ; le reste du sac étant rempli de pommes de terre. Cette fois, ce fut le Commandant qui vint prendre livraison de sa « commande ».

D'autres mouvements furent également approvisionnés en armement et acheminés vers leurs destinataires.

Les armes fournies sont récupérées par mes soins de différentes manières. Il s'agit soit, d'armes abandonnées par l'armée française lors de la retraite de 1940 dans le secteur Beaumont – Walcourt, soit récupérées chez l'habitant, voire, en majeure partie, chez les ferrailleurs.

Les armes récupérées sont remises en état par mes soins puis fournies aux mouvements de résistance comme l'attesteront des certificats émanant des responsables des mouvements concernés.

D'autres missions ponctuelles ou occasionnelles seront également exécutées durant l'occupation.

C'est ainsi que nous vendons des cartes au profit de la lutte pour l'indépendance ; ces cartes représentant le traite DEGRELLE en tenue de Garde Wallonne. Nous vendons également des pochettes du Front de l'Indépendance

dont les fonds sont dessinés aux réfractaires mariés. De même nous imaginons et fabriquons des cartes ridiculisant HITLER en le comparant à une chèvre. Ces cartes étant dispersées un peu partout en ville le soir. C'est ainsi qu'un soir à Sivry nous voyons un ballon anglais dans le ciel et duquel des tracts tombaient. Le dispositif défectueux de l'engin fit qu'il tomba au sol sans avoir épuisé le largage de tout son contenu. Nous récupérons des milliers de tracts et reprenons à notre charge la mission dévolue au ballon.

Tout en continuant à remplir les missions qui me sont confiées, à partir de 1943 je dois à nouveau entrer dans la clandestinité.

En effet, c'est à partir de cette année-là que je reçois, à plusieurs reprises, de l'autorité occupante l'ordre de répondre à des questionnaires ainsi que de me présenter au bureau de la « Deutsche Werbestelle » de Charleroi.

Malgré ces injonctions successives et les menaces de représailles contre les membres de ma famille, je n'obtempère pas, mais décide de m'éloigner de mon domicile et de changer d'identité. Me voilà donc devenu « Réfractaire ». Sur l'insistance du bourgmestre de Sivry qui craint que ma mère ne subisse des représailles, je me rends cependant le 01 décembre 1943 à la Werbestelle à Charleroi.

Dans la salle d'attente, un agent de police est de faction. Au cours de la conversation que nous engageons j'apprends que nous sommes tous deux du 2<sup>e</sup> Chass et qu'il était de la classe 1935. Lui ayant expliqué le pourquoi de ma présence à la Werbestelle, il me confie que l'occupant à des problèmes plus importants à résoudre que la chasse aux réfractaires ; ce qui ne signifie pas pour autant qu'il n'existe aucun risque.

Fort de cette confiance je quitte les lieux, non sans emporter, avec la complicité de notre agent de faction, l'un des quatre sacs postaux destinés à l'occupant. Sac que je m'empresse, une fois dehors, de balancer dans la Sambre. Rentré à Sivry, je me mets à la recherche d'une nouvelle identité. C'est ainsi que, grâce au bourgmestre de Grandrieu, j'obtiens une nouvelle carte d'identité au nom de TOISOUL François, soldat démobilisé du 9<sup>ème</sup> Zouave et domicilié à Grandrieu.

Dans le cadre de mes missions au sein de la résistance, le 02 mars 1944, je me rends à Charleroi pour prendre livraison de poudre et de munitions destinées à la résistance française. Comme la marchandise n'est pas encore arrivée, c'est heureusement bredouille que je reprends la route. En effet, arrivé à Thuillies je subis un contrôle de la feldgendarmerie. Malgré ma nouvelle identité, je ne parviens pas à les convaincre et je me retrouve finalement à la prison de Charleroi.

Deux jours plus tard, le 04 mars, c'est l'embarquement avec d'autres réfractaires et des évadés russes dans un wagon à bestiaux à destination d'Erfut.

Dans ce wagon, nous sommes placés sous la garde d'un soldat allemand. En cours de voyage, le soldat allemand est neutralisé et, à quatre, nous sautons hors du wagon et nous enfuyons. Je longe la voie ferrée jusqu'à la gare de Taminés où, après quelques palabres, le Chef de gare m'autorise à rejoindre Charleroi dans le wagon messagerie.

A nouveau, je suis à la recherche d'une nouvelle identité. C'est ainsi que je parviens à me procurer une carte d'étudiant en 2<sup>ème</sup> candidature en « Philosophie et Lettres » de l'université de Liège. De même, je parviens à me procurer un certificat attestant que j'ai effectué six mois de camp de travail au « Camp Constantin Meunier » à Aulne. Je parviens ensuite à obtenir une nouvelle carte d'identité qui sous le nom de DEFRANCE Pierre, me fait citoyen français demeurant à Limont-Fontaine .

Constatant que la chasse aux réfractaires s'intensifie, nous décidons à quatre de rejoindre l'Angleterre. Nous remettons l'argent nécessaire à notre évasion à un agent belge qui nous communique l'itinéraire à suivre jusqu'à une personne chargée de notre passage vers l'Angleterre.

Malheureusement, arrivé au rendez-vous fixé à Compiègne, nous ne trouvons personne. C'est donc moins riche, mais surtout déçus que nous rentrons au pays.

#### (4) *La libération.*

Avec le débarquement en Normandie, la chasse aux réfractaires n'est vraiment plus une priorité pour l'occupant ni pour la « Garde Wallonne ». Les troupes allemandes battent en retraite ; mais celles qui repassent à partir de la mi-août ont nettement moins fière allure que celles qui déferlèrent sur notre territoire en 1940.

Malgré ce parfum de libération que nous commençons à humer, j'ai bien cru que ce 2 septembre 1944 était devenu le dernier jour de ma vie. Ce jour-là, je me fais arrêter par les SS de la Division Dasch Reich qui me soupçonne d'être un membre du F.F.I. J'essaye de leur faire comprendre qu'ils sont en Belgique et que le F.F.I c'était la France. Rien n'y fait. Heureusement un Alsacien enrôlé dans leurs rangs le leur explique, pendant que vert de peur je crois vivre mes dernières minutes.

Durant que se déroule ce plaidoyer en ma faveur, je me souviens être toujours en possession d'une carte que je n'avais pas rentrée en 1940. Cette carte était une attestation que le bourgmestre de Sivry avait fait imprimer en 1940 lorsque nous devions surveiller la ligne téléphonique allemande deux fois par semaine. Après chaque garde, nous devions restituer la carte, ce que je ne fis pas et ce qui me sauvât la vie.

*Ainsi se termine le périple du Soldat MARCEL ANCELOT  
de la 1<sup>ère</sup> Compagnie du 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied.*

Nous remercions Monsieur Marcel ANCELOT pour ses écrits et les documents fournis sur une période que nous espérons ne plus devoir revivre. Ces écrits et documents sont maintenant répertoriés dans notre bibliothèque et pourront être consultés par toute personne qui le souhaiterait.

Le Rédacteur

« Souvenirs de guerre et de captivité ».

*Soldat Maurice MICHOT  
(1935 – 1950)*

**PREMIERE PARTIE**

Monsieur Maurice MICHOT est né le 8 août 1915 ; il fera dès lors partie de la classe de 1935.

*(1) Incorporation – La vie journalière*

C'est le 8 août 1935 que je suis incorporé au 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied à la Caserne Trésignies pour un service militaire de 12 mois.

A cette époque la vie journalière du soldat s'organisait de la manière suivante : dès 6 heures du matin le réveil, suivi immédiatement par les soins de toilette et le nettoyage de nos chambres. Après le déjeuner, rassemblement et inspection de la tenue ainsi que de notre armement. Le reste des journées se poursuivant par des exercices et des théories sur le métier du «Soldat en Campagne» ... et si l'on n'était pas puni ou en exercice, sortie le soir à partir de 18 heures ... mais uniquement, après avoir subi et réussi une inspection sévère de notre tenue par le gradé de permanence au corps de garde. Quelquefois, cette sortie était agrémentée d'une permission de minuit.

En 1935, le 2<sup>ème</sup> Chasseurs était organisé de la manière suivante : 12 compagnies dont 4 de Mitrailleurs et 8 de Fusiliers. En temps de paix, la compagnie de fusiliers ne comprenait qu'un peloton composé de 60 hommes. Ces 60 hommes étaient répartis en 4 chambrées de 15. La composition d'une chambrée étant la suivante : 1 Caporal, 1 Tireur FM (fusil mitrailleur), 4 Pourvoyeurs FM, 7 Fusiliers – Grenadiers, 1 Tireur lance-grenades et son Pourvoyeur.

L'arme des Fusiliers était le fusil Mauser avec, par chargeur, 5 cartouches

d'un calibre de 7,65 mm. Par contre, le Tireur lance-grenades disposait d'un fusil Lebel sur lequel se plaçait le tromblon destiné à recevoir la grenade à lancer.

Comme j'étais ce Tireur lance-grenades, je vais me permettre de raconter comment j'obtins, de manière peu réglementaire (heureusement après autant d'années, il y a prescription), le 1<sup>er</sup> Prix comme Tireur lance-grenades.

La compétition inter-compagnies se déroulait sur la plaine de manœuvres juste en face de la caserne (actuellement, Palais de Justice, pelouse et ex-Palais du verre). A 75 mètres de la position des tireurs, une cible avait été dessinée sur le sol. Le but étant que la grenade lancée au moyen du fusil tombe dans l'espace marqué sur le sol. La compétition commence et force est de constater que tous les tirs sont trop courts. Comme bientôt ce sera mon tour d'effectuer les lancements prévus, je demande au soldat chargé de la préparation de mes grenades d'introduire quelques morceaux de papier dans le tube de chacune des grenades. Me voilà prêt pour mon premier tir. Je prends la position prévue au manuel, à savoir : crosse au sol et fusil incliné à 45°. Stupeur générale ... ma première grenade dépasse d'au moins 50 mètres la cible dessinée au sol. Je corrige mon tir pour les grenades suivantes en donnant plus d'inclinaison au fusil et remporte de cette manière le 1<sup>er</sup> Prix en plaçant toutes les grenades dans l'espace prévu.

Mon service militaire se continua selon le même rythme ; et les douze mois étant écoulés, je fus démobilisé.

## (2) *Mobilisation – Pied de paix renforcé.*

Avec l'arrivée au pouvoir de Hitler en Allemagne, les bruits d'une menace de guerre se répandirent rapidement, et même, s'intensifièrent. Cela eu pour résultat que des rappels de militaires démobilisés furent organisés et finalement, ce fut la mobilisation qui fut décrétée.

C'est ainsi qu'à peine 2 ans après avoir été démobilisé je reçus un ordre de rappel pour une période de 42 jours ; camp de rappel qui se déroula à Béverloo. Ce rappel terminé fut presque aussitôt suivi d'un autre rappel d'une durée de 15 jours ainsi qu'une première mobilisation en 1938 à Brugelette dans la région d'Ath.

Les accords survenus à Munich entre l'Allemagne (Hitler), la France (Daladier) et l'Angleterre (Chamberlain) semblèrent avoir éloigné le spectre de la guerre. Mais, cette joie fut, en fait, de courte durée.

Avec l'agression de la Pologne par les Troupes allemandes le 01 septembre 1939, la mobilisation générale fut décrétée et c'est ainsi que le 3 du même mois je fus mobilisé. Nous entrions dans la phase du « Pied de paix renforcé ».

Dans un premier temps, nous fûmes cantonnés dans une ferme située à Gooik



au Sud-Ouest de Bruxelles. Arrivé sur place nous avons dû creuser de nombreuses tranchées à travers les champs. Puis se fut le déménagement vers la caserne des Carabiniers à Schaebeek. Ensuite, direction Dilbeek, puis Louvain durant environ une semaine. De Louvain, mouvement vers Herent pour continuer dans une succession de marches de jour et de nuit vers Eynthout à quelques Km de Geel.

Là, nous avons à nouveau commencé à creuser des tranchées face au canal Albert et monter de garde au pont d'Eynthout. C'était l'hiver, et l'hiver 40 fut un hiver particulièrement rigoureux. C'est ainsi que chaque jour, un brise-glace passait dans les eaux du canal qui était complètement gelées.

En ce qui nous concerne, nous étions bien logé dans des baraquements construits par l'armée et la nourriture qui nous était servie était bonne. Ce n'était malheureusement pas le cas de certains habitants de la localité. En effet, à cette époque, il s'agissait d'une région très pauvre mais aussi très accueillante. C'est ainsi que durant cet hiver, chaque jour, je voyais un homme âgé armé de sa faucille fixée à une perche, partir à la cueillette de carottes de sapin qui lui servait de combustible pour chauffer sa maisonnette.

En février 1940 se produit un grand changement pour moi. Etant électricien de profession, je dois quitter le 2 Chass pour être affecté aux T.T.R (Troupes de Transmissions). Je quitte donc Eynthout pour Westerloo où nous recevons une instruction de transmetteur. Il va de soit que ce changement m'a offert des avantages par rapport à ma vie antérieure de troupier: permissions, congés, nourriture, logement, loisirs, ...

Cette situation durera jusqu'au moment de la déclaration de guerre.

### (3) *Les 18 jours.*

Le 10 mai 1940 je séjournais avec une dizaine de transmetteurs dans une chambre désaffectée du concierge du château appartenant au bourgmestre de Sterrebeek.

Il est 5 heures du matin lorsque ce 10 mai 1940 je suis réveillé, ainsi que mes collègues, par les tirs de notre D.C.A. Tirs engagés contre l'aviation allemande qui bombardait le champ d'aviation d'Evere. Nous entrions ainsi dans la tourmente.

Cette première nuit de guerre, je l'ai passée comme sentinelle à l'entrée du parc du château.

En même temps que le début des combats se fit jour la psychose des espions. Il est vrai qu'en cette première nuit de guerre, éclairé par les projecteurs de la D.C.A nous avons constaté le largage de parachutistes ennemis.

Dès le lendemain des troupes anglaises vinrent prendre notre position. Quant à nous, nous avons fait mouvement vers Nosseghem où nous sommes restés 2 Jours.

C'est à l'occasion de ce mouvement que nous avons pris conscience du chaos indescriptible qui régnait sur nos routes. Exode de la population civile auquel se mêlait le repli des troupes qui avaient subi les bombardements sur le fort d'Eben-Emael tandis que d'autres troupes montaient au front. Et tout cela sous la mitraille de l'aviation allemande qui nous survolaient nous obligeant à chercher un refuge à chacune des attaques.

A tout cela s'ajoutait la psychose de l'espionite. A un point tel que nous reçûmes l'ordre de dépendre toutes les enseignes publicitaires pour vérifier si derrière ces panneaux ne se trouvaient pas des renseignements pour l'ennemi concernant les endroits stratégiques.

De Nössegem, nous avons fait mouvement vers Vilvorde que nous avons dû quitter précipitamment en raison de l'avance des troupes allemandes.

Pour effectuer ce repli, l'armée avait réquisitionné du charroi : camions, camionnettes et même des autocars. Malgré cela, le charroi réquisitionné était insuffisant pour transporter toute la troupe. Aussi l'ordre de s'approprier des vélos pour ceux qui n'avaient pas trouvé place dans et sur les véhicules fut donné et exécuté.

Mon choix se porta sur un vélo possédant une large selle ... malheureusement ayant omis de vérifier l'épaisseur du recouvrement de l'armature de la dite selle, je vous laisse deviner l'état de mon postérieur après avoir parcouru les 80 Km.

Mais en réalité, si mon choix s'était porté sur un vélo plutôt que de trouver une place dans un véhicule c'était tout simplement que je tenais à augmenter mes chances de survies en raison du mitraillage incessant des routes par l'aviation allemande. En effet, il était plus aisé et rapide de sauter en bas de mon vélo pour chercher un abri que de m'extirper d'un camion surchargé.

Durant ce repli, il fallait également tenir compte de l'encombrement routier non seulement par les civils, mais aussi par le charroi de l'artillerie tractée (par des chevaux) qui pour rejoindre leurs positions et éviter d'être prisonnière, s'inquiétait peu de la saturation routière

Arrivé au terme de notre repli, j'ai fait partie d'un détachement composé d'un caporal et de trois transmetteurs (dont moi) équipés d'un poste radio « émetteur – récepteur ». Notre détachement fut conduit en camion à Eyne, près d'Audenaerde, et mis à la disposition des observateurs d'artillerie en position dans le clocher de l'église.

Notre mission étant de rester en liaison permanente et de n'intervenir que dans le cas où la liaison téléphonique des artilleurs aurait été coupée.

Etant un transmetteur issu des Chasseurs à Pied, donc aux yeux des autres : plus aguerris, j'avais pour mission de partir à la recherche de ravitaillement auprès de nos troupes en position dans cette région ; ce qui me valut quelques frayeurs.

En effet, malgré ma tenue militaire et la connaissance du mot de passe, en raison de l'espionite qui existait je fus à plusieurs reprises mis en joue par nos propres troupes. Bien souvent je ne dus mon salut qu'en interpellant en wallon mon vis-à-vis.

Aussi, lorsque pour la même raison je reçus l'ordre de rejoindre de nuit notre PC (poste de commandement) dans la région de Gand pour me procurer des batteries pour notre radio, vous comprendrez aisément que j'ai préféré installer l'espèce de vélo sur trépied relié à une dynamo et pédaler vigoureusement pour recharger nos batteries défectueuses.

Finalement l'ordre radio de nous replier à vélo nous fut donné. Et nous voilà à la recherche de vélos pour exécuter l'ordre donné. L'un trouve un vélo de course, deux autres un tandem et moi, un cadre dans un grenier et deux roues chez un marchand. C'est donc en cet équipage que nous nous sommes repliés.

En chemin, l'occasion nous fut donnée de croiser une batterie de gros canons tirant sur l'ennemi, de même qu'assister au repli de chars anglais ; chars qui semblaient vraisemblablement avoir appartenu à un autre âge et donc avoir combattu durant la guerre précédente !

Au vu de cela, je crois que même si nous n'étions pas des mieux équipés, nous devions l'être certainement mieux que les armées alliées que nous avons rencontrées.

Ce qui est certain, c'est que nous avions raison d'être fier de notre petit canon antichar 4.7. Je me souviens de la fierté de nos canonniers qui à Nosseghem avaient détruits plusieurs chars ennemis et qui ne comprenaient pas qu'ils devaient céder leur position aux anglais qui disposaient comme arme antichar d'un gros fusil sur trépied ... je ne suis pas resté pour en vérifier l'efficacité !!!

Ensuite, les replis se sont succédés d'un endroit à un autre sans que je me souviens du nom de ces diverses localités, d'autant que plus d'une fois nous fûmes détournés pour ne pas être pris par l'armée allemande. En plus, il fallait tenir compte des ponts que les anglais avaient fait sautés, ne s'inquiétant pas tellement de savoir s'il restait de la troupe qui devait traverser.

Durant cette retraite, nous ne servions plus à grand-chose, aussi étions nous rattachés au 10<sup>ème</sup> d'Artillerie. C'est ainsi que j'ai vu nos canons tirer une dizaine d'obus sur les troupes allemandes et puis se taire afin de ne pas se faire repérer ; puis quelques instants plus tard, reprendre leurs tirs

Mais malgré cette précaution, ce qui était le plus déprimant, c'était de constater la présence dans le ciel d'un ballon captif allemand observant l'ensemble de la région sans être inquiété par la D.C.A ni l'aviation alliées devenues inexistantes.

C'est ainsi que nous sommes arrivés à ce 28 mai au matin, où nous fûmes sur-

volés par des avions qui, au lieu de nous mitrailler, nous lançaient des tracts nous annonçant la capitulation de notre armée. Confirmation de cette capitulation nous parvint ensuite par radio. Il nous était demandé de rester sur place et de déposer les armes.

Un calme que nous n'avions plus connu depuis 18 jours s'était installé ; nous étions devenus des prisonniers.

(4) *Prisonnier.*

Nous nous trouvions dans les environs de Roulers et il était environ midi ce 28 mai quand un side-car avec deux militaires allemands se présentèrent à nous et nous invitèrent à nous rassembler dans la cour d'une ferme. Là, c'est avec un pincement au cœur que nous avons dû remettre à d'autres soldats allemands notre arme ainsi que nos munitions.

Ensuite, comme chacun d'entre-nous, nous n'avions qu'une seule idée : rentrer chez nous et nous remettre au travail. C'est ainsi qu'enfourchant mon vélo je suis parti pour rejoindre les miens. Malheureusement, mon voyage de retour ne dura que peu de temps. Un militaire allemand avec un disque d'interdiction de passer me barra la route et me donna l'ordre de rejoindre une prairie où de nombreux soldats belges étaient déjà rassemblés.

J'étais devenu prisonnier de guerre.

De là, c'est à pied et sous la surveillance de sentinelles allemandes que l'on nous mena à Roulers, puis à Courtrai où nous fûmes laissés sans surveillance. Étions-nous libre ? Malheureusement après avoir parcouru une dizaine de kilomètres, notre élan vers la liberté fut à nouveau stoppé et c'est toujours à pied, sans s'arrêter et sans manger que l'on nous dirigeât vers Renaix.

Là, on nous parquât dans une ancienne filature où nous sommes restés 2 jours sans recevoir de nourriture, si ce n'est les quelques morceaux de pain moisi que nous trouvions à même le sol.

Après Renaix nous sommes partis en direction de Ninove et c'est vraiment à partir de ce moment que les bruits les plus fous commencèrent à circuler quant à une libération prochaine. En effet, grâce à ces « bobards » bien entretenus par la propagande allemande, ils nous conduisirent en Allemagne comme un troupeau de moutons.

En vrac, voici deux des principaux bobards orchestrés de main de maître par la propagande allemande et qui circulaient dans les colonnes de prisonniers tout au long du cheminement qui nous conduisit vers l'Allemagne.

Pour retrouver la liberté il était nécessaire, disait-on, d'avoir notre carte d'identité estampillée par un cachet avec l'aigle allemand surmontant la croix gammée. Sans cet estampillage sur notre carte d'identité, l'on risquait des ennuis avec l'occupant. Nous y avons cru, car durant notre marche vers la captivité nous avons vu un militaire belge (ou pseudo militaire belge) devant

sa maison brandissant à notre passage cette fameuse carte d'identité estampillée. C'est ainsi que j'ai vu, alors que nous étions peu surveillé, des soldats belges passant devant leur maison et refusant de s'enfuir peur d'ennuis futurs s'ils ne disposaient pas de cette fameuse carte avec le cachet de l'occupant.

L'autre bruit qui circulait était que, suivant la Convention de Genève, on devait être libéré 42 jours après la capitulation.

Même lorsque nous sommes arrivés à destination en Allemagne on croyait encore en cette libération prochaine en voyant les prisonniers hollandais qui nous faisaient des signes en retournant vers leur pays. En effet, pour eux, cela faisait environ 42 jours que la guerre était terminée.

Reprenons maintenant le récit de notre périple à destination de la captivité. Il s'agit non seulement de l'énumération des localités traversées, mais aussi et surtout des événements et anecdotes qui se sont produit tout au long de notre itinéraire.

C'est ainsi que j'ai appris qu'une bonne partie des soldats mobilisés ont pu rentrer chez eux sans être inquiétés et que si au lieu d'être devenu T.T.R, j'étais resté au 5<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied, il est probable que comme mes anciens copains de chambrée, je serais rentré chez moi !

Tout au long de notre parcours, j'ai vu plus d'une mère, plus d'une épouse, pleurer sur le pas de sa porte en voyant notre pitoyable colonne défilé. J'ai vu également le long des routes des pères, mères, épouses, tenant à bout de bras des pancartes sur lesquelles on pouvait lire : « Connaissez-vous untel de tel Régiment ? ».

Il me reste cependant en mémoire un très mauvais souvenir et je dis bien un seul. Nous étions toujours en région flamande et sur le seuil de sa porte proposait aux prisonniers harassés et assoiffés que nous étions une tasse d'eau pour 50 centimes. Comme en 1940 un verre de bière coûtait 1,25 Francs vous pouvez facilement vous imaginer ce que représenterait actuellement le prix de cette tasse d'eau. Malgré ma soif et le fait que je possédais assez d'argent, j'ai refusé l'eau proposée car j'étais dégoûté du peu de pitié de cette femme envers ses compatriotes dans le malheur.

En cours de route, nous sommes passés à Gooik, là où j'avais été mobilisé. Des habitants nous ont proposé des vêtements civils. Vêtements que j'ai refusé, ainsi que d'autres compagnons d'infortunes, car il nous semblait qu'en abandonnant notre tenue militaire, c'était un peu comme si nous commettions une désertion. Nous étions vraiment sous la coupe des bobards qui circulaient quant à notre future libération.

Arrivé à Lessines, on nous a parqué dans la cour d'une école. C'est de cette étape de Lessines que je garde le meilleur souvenir. En effet, malgré les brimades et quolibets de nos gardes, des femmes et des jeunes filles sont venues laver et soigner les pieds des éclopés ainsi que nous donner un peu de nourriture.

Après l'étape de Lessines, ce furent celles de Ninove, puis de Lot (entre Bruxelles et Wavre), Wavre, puis Tirlemont, Saint-Trond et Tongres. C'est à proximité d'Eben-Emaël que le passage de la Meuse s'est effectué. Nous avons traversé le fleuve sur un pont qui aurait du sauter pour freiner la progression allemande.

Notre dernière étape belge est Gemmenich ensuite nous pénétrons en Allemagne y découvrant à perte de vue la ligne Siegfried avec ses rangées de blocs de béton orientés vers l'Ouest. Dès que la frontière fut franchie ce n'est plus vers nous que la population vient, mais bien vers nos géôliers auxquels ont apporté force choppes de bière.

Il est approximativement 17 heures lorsque nous arrivons à Aix-la-Chapelle où nous sommes parqués devant la gare. Pour les gamins, nous sommes une source de curiosité. Aussi, par gestes, nous leur faisons comprendre que nous avons faim et leur donnons de l'argent belge pour qu'ils aillent nous acheter du pain. Ce qu'ils font. Malheureusement ce va et vient des gamins attirent l'attention de nos gardiens qui mettent le halte-là à ce circuit de ravitaillement.

Dans la soirée, l'on nous fait embarquer dans des wagons à bestiaux. Nous y sommes entassés par 50 dans chaque wagon. Notre convoi s'ébranle et c'est en cours de nuit que nous arrivons à Dortmund où l'on nous cantonne dans le vélodrome sous la surveillance de nos gardiens installés dans des miradors armés de mitrailleuses.

Nous sommes restés plusieurs jours à cet endroit ne recevant comme nourriture journalière qu'un cinquième de pain et une louche de soupe d'épluchures de pommes de terre.

Après ces quelques jours à Dortmund, nous sommes rassemblés un beau matin ; recevons notre cinquième de pain ainsi qu'un morceau de saucisson avant d'être à nouveau entassés par 50 dans les wagons à bestiaux pour un voyage qui dura 28 heures.

C'est par la petite trappe de ventilation que nous avons vu que nous traversions Berlin de nuit.

Durant ces 28 heures, vu le nombre, il était impossible de se reposer correctement, impossible de boire et pour uriner, c'était dans une petite boîte de conserve dont nous vidions le contenu par cette même petite trappe de ventilation.

Au terme de ce voyage, l'on nous a débarqué dans une petite ville du nom de Neubrandenburg où nous avons séjourné durant 4 jours dans une plaine sablonneuse clôturée et entourée de miradors d'où nos gardiens nous surveillaient.

Heureusement, ce mois de juin 1940 était particulièrement doux, car ces 4 jours, c'est à la belle étoile que nous les avons passés.

En ce qui concerne la nourriture, nous ne recevions qu'un seul repas par jour avec au menu 3 ou 4 pommes de terre en chemise et comme boisson, c'était de l'eau que nos geôliers nous servaient au moyen d'une lance à incendie. Et pour recevoir cela, ils nous fallaient faire la file durant des heures. Après ces 4 jours nous avons rejoint Greifswald en train qui devenait notre camp d'internement. C'était le début de notre captivité ; nous étions en Poméranie.

## FIN DE LA PREMIERE PARTIE

*Dans le prochain Cor de Chasse nous poursuivrons le récit des « Souvenirs de guerre et de Captivité » de Monsieur Maurice MICHOT.  
Dans un premier chapitre, nous raconterons sa « Captivité »  
Et dans un second et dernier chapitre : « la Libération »*

## L'Amicale aux Journées de la Marine

Selon une tradition maintenant bien établie notre Amicale a participé les 28 et 29 juin derniers, aux journées de la Marine à ZEEBRUGGE.

Dans un coquet petit chapiteau, Serge Dannau a installé une impressionnante exposition de documents et d'objets rappelant à la fois l'histoire des régiments de chasseurs à Pied et le passé militaire de Charleroi notre ville maritime.

Il y avait là de quoi rêver sur le passé lointain et récent de nos unités, ce que ne manquèrent pas de faire les nombreux visiteurs de tous âges qui franchirent l'entrée du chapiteau.

L'équipe sur place était composée de Serge déjà cité, Joseph Vandebosch, Roger Balti, Henri Cowez, Jacques Baret, René Lagneau et Luc Chasseur. Jacques Raes, le dessinateur de nos BD nous rejoignait tous les jours pour dédicacer les BD.

Détail non négligeable, nous logions dans le bateau « Léopold 1er » nouvellement acquis par la Marine. Nous publierons dans le prochain numéro quelques photos montrant le confort spartiate mais amusant dans lequel nous avons passé deux nuits de rêve.

Autre détail qui laissera un souvenir: nous avons devant nous deux torpilleurs russes dont les moteurs devaient tourner en permanence pour fournir l'électricité; nous avons donc pendant deux jours été gratifiés de la bonne odeur des gaz d'échappement des deux bateaux.

Et dire qu'on se bat partout en Europe pour leur acheter du gaz !  
Merci à l'équipe pour le travail réalisé et surtout pour l'excellent esprit et la bonne humeur qui ont régné durant ce séjour vraiment sympathique et ... à l'année prochaine.

## **Le tome 2 de la BD est sorti !**

Mieux vaut tard que jamais.

Le tome 2 de la « Belle Histoire des Chasseurs à Pied » à été réceptionné le jeudi 27 juin.

Le vendredi 28, une délégation composée du Président Philippe Van der Straeten et des auteurs Jacques Raes et Luc Chasseur s'est rendue à l'Hôtel de ville de Charleroi pour offrir le premier exemplaire de la BD à Monsieur le Bourgmestre Jean-Jacques Viséur.

Celui-ci a préconisé l'organisation d'une conférence de presse qu'il présidera en vue du lancement de la BD dans le grand public.

Vous trouverez dans le présent « Cor de Chasse » les modalités d'achat de la Belle Histoire qui, de l'avis de premiers acheteurs, présente un grand intérêt tant historique que graphique.

## **Pensées à méditer.**

Dans le Cor de Chasse précédent, je terminais cet article en disant . . .

➔ *A vous maintenant, les femmes, de me suggérer quelques pensées vengeresses pour le Cor de Chasse prochain !!!* ←

L'invitation au droit de réponse ayant été proposée aux FEMMES suite aux pensées masculines exprimées par Sacha GUITRY.

Voici leurs réponses ...

*« Oui messieurs nous sommes parfaites . . . . Parce que : »*

- Nous ne devenons pas chauve,
- Nous avons une journée nationale et une internationale,
- Nous pouvons utiliser aussi bien le rose que le bleu,
- Nous avons la certitude que nos enfants sont les nôtres,
- Nous sommes prioritaires lors d'un naufrage,
- Nous sommes les premières à être libérées lors d'une prise d'otages,



- Nous ne payons pas l'addition,
- Nous pouvons dormir avec une amie sans passer pour homosexuelle,
- Si nous sommes trahies nous sommes des victimes et si nous trahissons vous êtes cocus,
- Si nous décidons d'effectuer des travaux d'hommes, nous sommes et pionnières et si vous faites des travaux féminins, vous êtes des pédés.

## La Fontaine revu au XXIème siècle ... et c'est hélas parfois VRAI.

### VERSION CLASSIQUE :

La fourmi travaille dur tout l'été dans la canicule.

Elle construit sa maison et prépare ses provisions pour l'hiver.

La cigale pense que la fourmi est stupide, elle rit, danse et joue tout l'été.

Une fois l'hiver venu, la fourmi est au chaud et bien nourrie.

La cigale vient demander assistance à la fourmi, qui lui claque la porte au nez.

FIN.

### VERSION BELGE :

La fourmi travaille dur tout l'été dans la canicule. Elle construit sa maison et prépare ses provisions pour l'hiver.

La cigale se moque d'elle, rit, danse et joue tout l'été.

Une fois l'hiver venu, la fourmi est au chaud et bien nourrie.

La cigale grelottante de froid organise une conférence de presse et demande pourquoi la fourmi a le droit d'être au chaud et bien nourrie tandis que les autres, moins chanceux qu'elle, ont froid et faim.

La télévision organise des émissions en direct qui montrent la cigale grelottante de froid et qui passe des extraits vidéo de la fourmi bien au chaud dans sa maison confortable avec une table pleine de provisions.

Les Belges sont frappés que, dans un pays si riche, on laisse souffrir cette pauvre cigale tandis que d'autres vivent dans l'abondance.

Les associations contre la pauvreté manifestent devant la maison de la fourmi. Les journalistes organisent des interviews demandant pourquoi la fourmi est devenue riche 'sur le dos' de la cigale et interpellent le gouvernement pour augmenter les impôts de la fourmi afin qu'elle paie 'sa juste part'.

En réponse aux sondages, le gouvernement rédige une loi sur l'égalité économique et une loi (rétroactive à l'été) d'anti-discrimination.

Les impôts de la fourmi sont augmentés et la fourmi reçoit aussi une amende pour ne pas avoir embauché la cigale comme aide. La maison de la fourmi est préemptée par les autorités car la fourmi n'a pas assez d'argent pour payer son amende et ses impôts.

La fourmi quitte la Belgique pour s'installer avec succès en Suisse où elle réalise une véritable fortune en produisant des aliments pour cigales.

La télévision fait un reportage sur la cigale maintenant engraisnée.

Elle est en train de finir les dernières provisions de la fourmi bien que le printemps soit encore loin.

L'ancienne maison de la fourmi, devenue logement social pour la cigale, se détériore car cette dernière n'a rien fait pour l'entretenir.

Des reproches sont faits au gouvernement pour le manque de moyens et on évoque les 'marchands de sommeil.

Une commission d'enquête est mise en place, ce qui coûtera 10 millions d'euros.

La cigale meurt d'une overdose. « Les Journaux » commentent l'échec du gouvernement à redresser sérieusement le problème des inégalités sociales.

La maison est squattée par un gang d'araignées venues dont on ne sait où !!!.

Le gouvernement se félicite de la diversité multiculturelle de la Belgique.

Les araignées organisent un trafic de marijuana et terrorisent la population.

**FIN,**

Texte proposé par Victor Laroche

---

## La marche du 2<sup>e</sup> Chasseurs à Pied

On entend souvent dire qu'il n'y a pas de paroles sur la marche du 2<sup>e</sup> Chasseurs. C'est inexact.

Lors de la séance académique organisée en 1976 au Palais des Beaux-Arts à Charleroi pour le départ du régiment vers Siegen, eut lieu un concert donné par la Musique des Guides et par la chorale namuroise « Les Bardes de la Meuse ».

Cette dernière avait inscrit à son programme une version de la marche du 2<sup>e</sup> Chass dans un arrangement musical d'Ernest Montellier sur des paroles dues au Major Alex Humblet, tous deux namurois bien connus. Alex Humblet portait d'ailleurs la tenue du 1<sup>er</sup> Chasseurs. C'est la seule fois que fut interprétée en public cette marche du 2<sup>e</sup> Chass. En voici les paroles.

Et voici les petits chasseurs la poudre au cœur.  
Le Hainaut a bien dans leurs rangs  
Pris sa place  
Avec ses enfants forts et vaillants.

Ceux-ci n'ont-ils pas témoigné  
De leur race  
Au combat, au cri de la liberté.  
Car les premiers chasseurs à pied,  
Qu'on le sache,  
Sont les fils de la révolution.  
Fougue au poing, les ergots dressés  
Ils arrachent  
Aux tyrans le goût de la domination.

Et depuis, aucune faille à leur tableau de bataille,  
Les Chasseurs restent de taille: « Trésignies nous te suivons »  
Cent autres noms nous rassemblent, notre serment leur ressemble.  
Camarades que vous en semble: « Trésignies nous te suivons »

Les cols verts des Chasseurs à Pied  
Qu'on le sache,  
Sont les fils de la révolution.  
Fougue au poing, les ergots dressés  
ils arrachent aux tyrans le goût de la domination.

Tous nos drapeaux, tous nos héros,  
Oui, ils ont nos bras et nos vingt ans  
Notre espérance et notre sang.  
Tous nos drapeaux, tous nos héros,  
Saluez-les, en nous ils n'avaient pas d'autre désir  
En jurant de vaincre ou mourir.  
Crions-leur Ertvelde, Dixmude, Yser, Anvers.

O terre ô terre de nos aïeux,  
Toi aussi tu nous repasse devant les yeux.  
Pays de ciel et de feu et de suie  
Que jamais l'on oublie.  
Et que cogne que résonne le chant des aciers,  
Notre force et notre grogne l'ont domestiqué.  
Dans nos entrailles vivantes de labeur et la paix  
Nous ont appris héroïsme et fraternité.

Il y a donc bien des paroles sur la marche du 2Chass.

-----

Solution des « Mots Croisés » du précédent Cor de Chasse.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	I	B	R	A	H	I	M		A	A
II	B	O	A		O	N		I	B	N
III	Y	U	C	A	T	A	N		O	C
IV	C	L	A	P	I	T		O	T	E
V	O	E	N	A	N	T	H	E		L
VI	S	N		N		E		R	I	O
VII		G	A	O		N	O	S		T
VIII	R	E	I	N		D	A	T	E	
IX	O	R	S		D	U	H	E	M	
X	I		Y	E	U		U	D	S	R

**Mots Croisés.**

Un tout grand merci à Monsieur ANCELOT, habitant FELLERIES en France qui propose à votre sagacité la grille suivante à résoudre.

HORIZONTALEMENT

- I. Ensemble des bureaux d'un Commandant de Place allemand.
- II. Rivière de Russie – Consonne – Article contracté – Interjection qui sert à appeler familièrement quelqu'un.
- III. Qui se fait à la main (féminin) – Un des Cantons Suisse arrosé par la Reuss.
- IV. Voyelle – Voyelle – Chef lieu de Canton (Côte d'Or)
- V. Qui a perdu sa femme – Consonne – Locution latine signifiant et les autres.
- VI. Débauché crapuleux – Qui sert à appeler.
- VII. Consonne – Consonne – Chef lieu de Canton sur la Bresle – Voyelle.
- VIII. Avion allemand de bombardement en 14-18 – Voltaire écrivait avec .....
- IX. Nom de famille de Voltaire – Le violon en a une – Consonne.
- X. Consonne – Consonne – Peintre célèbre né à Paris en 1850.
- XI. Titre que prirent vers 1130 les Comtes de Viennois – Poème allégorique d'Alfred de Vigny.
- XII. Auteur dramatique français né au Havre – Nom générique des sucres qui renferment seulement la fonction alcool.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												
XI												
XII												

VERTICALE-

- 1. Ville de Russie – Consonne – Article contracté – Interjection qui sert à appeler familièrement quelqu'un.
- 2. Rivière de Russie – Consonne – Article contracté – Interjection qui sert à appeler familièrement quelqu'un.
- 3. Ville du Brésil sur le Rio Négra – Ville de Pologne.
- 4. Consonne – Consonne – Son du Cor pour l'appel des chiens – Abréviation de Poste de Commandement.
- 5. Mathématicien norvégien qui malgré ses découvertes de calcul intégral, mourut inconnu - Voyelle – Abréviation d'Afrique Equatoriale – Sert à appeler.
- 6. Consonne – Femme d'Auguste, mère de Tibère et de Drusus – Consonne – Pronom personnel.
- 7. Gouverneur de la Virginie mort en 1619 – Un des quatre évangélistes – Astéroïde N°173.
- 8. Bac à incandescence pour l'éclairage au gaz – Consonne – Signe le contrat de Versailles et devint 1<sup>er</sup> ministre en 1922 – Consonne.
- 9. Consonne – Venue au monde – Avec qui on est lié.
- 10. Groupe d'oasis du Sahara Central – Philologue suisse auteur des remarquables auditions d'Horace, de Cicéron et de Tacite.
- 11. Général français qui défendit Strasbourg contre les Prussiens en 1870 – Consonne – A sa source dans les Monts Lozère.
- 12. Titre de plusieurs officiers de l'ancien empire turc – Voyelle – Terminaison d'infinitif – Abréviation d'Afrique

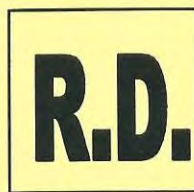
MENT  
sie.  
Russie –

## DERNIERE NOUVELLE

Le tome 2 de la bande dessinée est paru !  
Il est disponible au musée au prix de  
7euros !

Promotion : pour les 2 Tomes de la BD :  
12 euros !

FORCES ARMEES BELGES

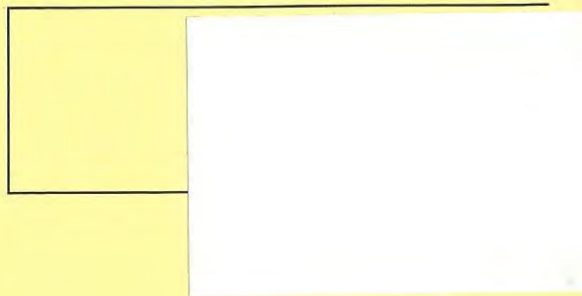


4 Gp CIS  
RSSC  
Camp Roi Albert  
6900 Marche-en-Famenne  
Bemilcom : 9 2390 6892  
FAX 9 2390 6819

EXPEDITEUR

**Quartier Général 7 Brigade - 2 Ch**  
**Camp Roi Albert**  
**6900 MARCHE-EN-FAMENNE**  
**Tèl 084/246061**  
**BEMILCOM : 9.2390.6061**

DESTINATAIRE



Éditeur responsable : DUPUIS Christian Rue Philippot, 11 - 5020 SUARLEE  
Secrétariat : Musée des Chasseurs Caserne Trésignies - 1B Av. Général Michel -6000 Charleroi  
Tél et FAX ANCAP : 071/30 07 48 - Site Internet : [www.chasseursapied.com](http://www.chasseursapied.com)

**Retour éventuel : Musée des Chasseurs à Pied Adresse ci-dessus**

---